

FRONDEUR

10^Cmes = LE N^o



ABONNEMENT
Un an fr. 5 00
Francs par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne » 1 60
Fait-divers » 3 00

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

VOLTE-FACE

Depuis que M. Janson — et après lui le vice-président de l'Association libérale de Namur — ont déclaré que M. Ronvaux est progressiste, la presse doctrinaire se livre à la plus amusante évolution qui se puisse imaginer.

Déjà l'*Indépendance* trouve que M. Ronvaux est désormais impossible à Namur aussi bien qu'à Bruxelles. Le *Journal gaga* reproduit l'*Indépendance* — et renchérit sur la même opinion. De son côté, la *Gazette Pétrus* publie une lettre « d'un éminent jurisconsulte » tendant à démontrer que M. Ronvaux a tort de continuer à remplir ses fonctions et qu'il devrait s'incliner devant l'arrêt du gouverneur.

Attendons encore trois jours, et les doctrinaires — qui hurlaient tant quand ils croyaient que M. Ronvaux était de leur clan — diront qu'on a bien fait de le révoquer !

Ce qui prouve que les doctrinaires ne réprouvent l'injustice que lorsqu'elle les atteint et que lorsqu'elle frappe leurs adversaires ils sont toujours prêts à applaudir.

Le cinquantenaire du Conseil provincial.

On sait que c'est mercredi prochain que le Conseil provincial de Liège, célébrera le cinquantième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, des fêtes brillantes auront lieu. Place Saint-Lambert, on pourra admirer un carrousel militaire dont on dit merveille ; même place, aura lieu l'ascension d'un ballon, lequel sera gonflé, paraît-il, avec du savoir de conseillers provinciaux (vingt fois plus léger que l'air). Enfin un spectacle gala au Théâtre royal et un banquet (car le Conseil provincial ne va pas sans un petit gueuleton) termineront la solennité.

A notre avis, le Conseil provincial a eu, en organisant ces fêtes, une excellente idée — et cela pour deux raisons.

D'abord, parce que ces bruyantes « festivités » rappelleront au public — qui pourrait l'oublier sans cela — l'existence des Conseils provinciaux.

Ensuite, parce qu'elles fourniront au gouvernement l'occasion de décorer ces pauvres membres du Conseil provincial, dont un grand nombre — qui le croirait ? — attendent toujours le ruban.

Grâce aux fêtes, cette situation va prendre fin.

En apprenant que le Conseil provincial organisait une fête le gouvernement a compris ce que cela voulait dire et, immédiatement, il s'est mis en mesure, par une intelligente visite des redingotes de conseillers, d'orner les boutonnières encore vierges.

Ce n'est pas le jour même de la fête que les nominations seront annoncées, mais seulement le lendemain, quand les conseillers auront payé leur éco. Cette sage mesure a été prise dans la crainte que les conseillers non favorisés ne refusassent, par dépit, de payer les frais occasionnés par les fêtes.

Toutefois, le *Frondeur* qui est dans les meilleurs termes avec le ministère, a pu obtenir une copie du rapport adressé au roi par le ministre de l'Intérieur, dans le but d'exposer à sa majesté les titres des membres du Conseil à l'obtention de la croix.

La longueur de ce document nous empêchant de le publier en entier, nous nous bornerons à reproduire la partie du rapport relative à quelques-uns de nos plus sympathiques conseillers.

Voici :

Sire,

En parcourant naguère la liste des membres du Conseil provincial de Liège, j'ai constaté avec un pénible étonnement qu'un grand nombre de ces messieurs n'étaient point décorés.

Comme il importe de mettre fin à cette situation — d'autant plus intolérable que la plupart des membres du dit Conseil, par leur intelligence, l'indépendance de leur caractère et leur position de fortune, appartiennent à la catégorie des gens décorables — je pense que Votre Majesté pourrait profiter de l'occasion que lui offre la célébration du cinquantenaire du Conseil provincial, pour réparer une omission regrettable.

J'ai, en conséquence, l'honneur de proposer à Votre Majesté les nominations suivantes. La courte notice jointe au nom de chacun des hommes politiques proposés pour la croix prouvera à Votre Majesté que la plus grande circonspection a présidé à mes choix.

M. Charles Masson.

S'il est une chose étonnante pour les personnes qui connaissent cet honorable conseiller, c'est qu'il ne soit pas encore décoré.

M. Masson constitue, en effet, le type accompli du personnage décoré.

Entré très jeune dans la vie publique, M. Masson, dès ses débuts, a prouvé qu'il possédait toutes les qualités nécessaires à l'homme politique belge.

Elu membre du Conseil provincial en qualité de progressiste, M. Masson n'a pas tardé à oublier son opinion première pour s'en ressouvenir, cependant, dès le jour où des mandats parlementaires étant à conférer, les doctrinaires ne l'ont pas désigné comme candidat. Pendant la période électorale, qui a duré trois semaines, M. Masson a trouvé le temps de faire trois professions de foi de tendances absolument opposées ; de plus, il a eu le talent de se faire soutenir par un journal progressiste aujourd'hui défunt, le *Pervon*, tout en ayant soin de dire pis que pendre de ce journal — quand cette petite manœuvre pouvait lui procurer des voix modérées.

Si un pareil homme n'est pas décoré, personne, en Belgique, ne pourra plus l'être.

J'ajouterai que M. Masson a fait des vers que feu M. Louis Hymans eut signé des deux mains.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer M. Charles Masson, avocat, pour la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Kleinerman.

Votre Majesté, qui se tient, avec un soin jaloux, au courant du mouvement scientifique et littéraire européen, n'ignore certainement pas qu'à certain moment, à Paris, toute la population, pour désigner une chose nouvelle, intéressante, originale employait cette expression : « C'est Stragoff ! »

A Liège, c'est également au moyen d'un nom propre transformé en adjectif que la population exprime son admiration pour toute œuvre de l'intelligence.

Elle dit : « C'est Kleinerman ! »

A la fois notaire et avocat, M. Kleinerman réunit en lui la spontanéité, l'éloquence de l'homme de tribune et le sens pratique et réfléchi de l'homme d'étude. Sa nomination sera on ne peut mieux accueillie.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer M. Kleinerman, notaire, pour la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. de Ponthière.

M. de Ponthière est un des plus fermes soutiens du trône et de l'autel. Feu son père, homme honorable qui s'appelait Deponthière — tout court — et vendait en sa qualité de faïencier une foule d'objets utiles et intimes, avait, paraît-il, toujours souhaité voir son rejeton représenter la vieille noblesse ; ce rêve est aujourd'hui réalisé. Le fils du marchand de faïences s'appelle à présent de Ponthière-de Cortils... en attendant mieux, car il ne peut rester en si beau chemin. Cet ennoblement ayant eu lieu mystérieusement et probablement par l'opération du Saint-Esprit, on se trouve évidemment en présence d'un miracle devant lequel tout chrétien doit s'incliner. Je n'insisterai donc que pour faire remarquer que chez M. de Ponthière comme chez les Bourbons, la noblesse est prouvée par un nez de proportions vraiment royales.

A la fois sous-chef de l'opposition catholique et ami intime de M. le gouverneur, M. de Ponthière concilie parfaitement ces deux situations. Il attaque, au besoin, la Députation permanente et le gouverneur dans ses discours publics, mais M. Pety et lui redeviennent vite amis en se racontant mutuellement les exploits de leurs nobles ancêtres, les de Thozée et les de Ponthière, lesquels étaient aux croisades ensemble, paraît-il.

Très chaud pour la foi, M. de Ponthière a eu le courage, étant administrateur de la Société de Scellissin, de faire employer à l'entretien des écoles de petits-frères, les fonds de la caisse de secours formée de retenues opérées sur les salaires des ouvriers.

Ce seul fait me décide à proposer M. de Ponthière-de Cortils pour la croix d'officier de l'Ordre de Léopold.

M. Marcotty.

M. Marcotty, meunier, a sauvé la société en empêchant l'hydre de l'anarchie de s'introduire au sein du Conseil provincial sous la forme d'un candidat radical et chevelu.

Cet honorable meunier mérite d'autant plus une récompense honorifique que son rival, furieux de l'échec, s'est vengé en allant mettre le feu au moulin dont M. Marcotty est le propriétaire et l'ornement.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer M. Marcotty pour la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Van Marcke.

Un homme intelligent — et malin. Jadis radical, il a doucement évolué vers le doctrinarisme il y a quatre ans environ ; par une singulière coïncidence, le ministère doctrinaire le nommait, précisément à la même époque, avocat du ministère des travaux publics. Cette nomination ne le rejeta nullement dans les rangs radicaux.

Membre du Collège Warnant, M. Van Marcke a combattu l'adjudication publique absolument comme s'il n'avait pas vu plus clair que M. Warnant dans le jeu de la compagnie Orban.

Au retour au pouvoir du parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, mes collègues jugeant que la nomination de M. Van Marcke avait été un acte de favoritisme, enlevèrent à M. Van Marcke la moitié de sa charge pour la transférer à un avocat catholique. Tout le monde s'attendait à la démission de M. Van Marcke. M. Van Marcke se contenta... de remercier le ministère — et garda sa demi charge.

Au moment où des échevins n'hésitent pas à affronter la révocation pour conserver leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, il est, pensons-nous, d'un bon exemple de récompenser les hommes soumis et disciplinés.

Je propose donc M. Van Marcke pour la croix d'officier de l'Ordre de Léopold.

M. Vander Heyden à Hauzeur.

Quant on est affligé d'un pareil nom on a droit à une compensation.

Je propose donc M. Vander Heyden à Hauzeur, pour la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Victor Robert.

Il est des noms devant lesquels l'éloge s'arrête, de crainte d'être impuissant. Tel Victor Hugo.

Il est des hommes pour lesquels on ne sait trouver aucune décoration, tant sont nombreuses chez eux les qualités spéciales à honorer.

De M. Robert, nous devons donc choisir la qualité transcendante.

Cette qualité, il n'est pas besoin de la nommer pour ceux qui connaissent l'éminent et aimable vice-président du Conseil provincial.

Son tact, son affabilité, la haute dignité dont sont imprégnés tous ses discours, la façon, toute gracieuse, dont il a déclaré naguère douter de l'intelligence de ses collègues, le désignent pour une distinction particulière.

J'ai donc l'honneur de proposer à Votre Majesté de créer un ordre de la civilité *puerile et honnête* — et de nommer M. Victor Robert grand cordon de cet ordre.

Je suis Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

ministre de l'Intérieur.

THONISSEN,

Pour copie conforme :

CLAPETTE.

ÉCHO.

Un grand amateur de café étant en villégiature, entre dans une auberge de village.

— Eh ! mon brave, dit-il à l'aubergiste en lui frappant sur l'épaule, vous devez avoir de la chicorée ici ; apportez-m'en donc que je m'en fasse une bonne infusion, c'est bien préférable au café, allez.

— Ah ! monsieur a bien raison, s'écrie l'aubergiste, qui s'en va aussitôt et rapporte un instant après un petit paquet de chicorée.

— Vous n'avez que ça ! s'écrie le voyageur. — J'en ai encore d'autre, répond mystérieusement l'aubergiste, mais dame, c'est tout.

Il apporte un second paquet.
— C'est bien tout, demanda l'amateur.
— C'est tout.
— Eh bien ! maintenant, faites-moi une tasse de café, je vous rendrai vos paquets après.

Sur le boulevard :
— Tu me parais bien malheureux, mon cher.

— Et dire que c'est un millionnaire qui m'a tenu sur les fonts !
— Il aurait bien mieux valu que tu tinsses les fonds toi-même.

Au bureau de... à l'hôtel-de-ville :
Un nouveau. — Tiens ! déjà quatre heures ! pas possible, cette pendule avance !
Un ancien, avec éclat. — Le soir !... jamais de la vie !

— Ce diable de Chose, savez-vous qu'il a de l'esprit, l'animal !

— De l'esprit, de l'esprit, pas tant que vous croyez.

— Cependant...
— Allons donc... il est marié !

Entre un Gascon et un Marseillais, sur la plage :

— Etes-vous bon nageur, mon bon ?
— Certes, miledious ! mais pourquoi cette question ?

— Heu ! parce que, pour mon compte, nager trop bien peut devenir un inconvénient.

— Ah !
— Ainsi, tenez, moi qui vous parle, par exemple, je vous avouerais que je nage si vite que, du contre-coup, la mer me repousse toujours sur la plage.

— Je me l'explique bien, mon ami, ça vient de ce que vous ne nagez probablement pas assez vite pour vaincre la résistance des eaux. Moi, je les fonds si promptement à la nage, que j'ai pu suivre un jour un vaisseau qui filait au moins quarante nœuds à l'heure.

— Quarante nœuds ? Mazette !
— J'ai dit quarante ? C'était plus... à preuve, c'est qu'un requin qui me suivait, disait, tout essouffé : — Capé dé diou ! comme il nage bien, ce monsieur-là.

Assez de centenaires.

On signale encore l'existence d'un centenaire. Depuis l'anniversaire de M. Chevreul, c'est au moins le vingt-cinquième et, du train dont on y va, il est probable que nous ne tarderons pas à atteindre la centaine, — la centaine de centenaires, s'entend.

Positivement, cela commence à devenir agaçant. Un centenaire, deux centenaires, trois centenaires passent ; mais des douzaines de centenaires, cela devient encombrant, — et sans intérêt.

Sans doute, quand il s'agit de fêter un grand homme, nous admettons que l'on fasse état du nombre d'années pendant lesquelles il a travaillé, et encore, faut-il y mettre de la discrétion et ne pas trop s'extasier sur « la conservation des facultés », du centenaire, — ainsi qu'on l'a fait dans tous les discours, adressés au bon Chevreul. — En agissant de la sorte on a vraiment l'air de dire trop ouvertement au vieillard : « C'est étonnant que vous ne soyez pas encore ramolli ! » — et si philosophe qu'il soit, l'objet de ses étonnements ne doit pas être, au fond, très charmé de les entendre exprimer.

Quel mérite y a-t-il à être centenaire ? Voilà ce qui est difficile à dire. Ces hommages adressés à un tas de braves gens qui ont eu la veine de vivre vieux ressemblent assez aux prix d'éloignements accordés à certaines sociétés dans les concours de chant et de fanfares. On les accorde à ceux qui ne pourraient obtenir autre chose. Pourquoi un homme absolument insignifiant devient-il subitement un aigle, un personnage important dont on reproduit les paroles, dont on raconte la vie, dès le moment où l'on s'aperçoit qu'il est très vieux ?

Vieillir, somme toute, n'est pas difficile. C'est à la portée de tous ceux qui ont une robuste santé, — et qui n'exposent pas leur précieuse personne au danger. Mais la vieillesse, chez un homme, ne peut passer pour une qualité. L'homme ne ressemble pas au bourgogne ; il ne s'améliore pas en vieillissant. Il y a eu des gens très distingués par

leurs talents et leurs vertus qui sont morts jeunes. On a vu des chenapans atteindre un âge avancé. Louis XV, qui était une jolie fripouille, est arrivé à un âge respectable, — plus respectable que lui. Louis XVII est mort à l'âge de douze ans, et, de tous les rois de France, c'est assurément celui qui a fait le moins de mal à son pays!

Le dernier centenaire découvert étant Allemand, il va sans dire que ses biographies n'ont pas manqué de nous confier que, depuis cent ans, il n'a cessé de consommer chaque jour un certain nombre de chopes de bavère. C'est là une réponse péremptoire aux articles publiés récemment dans le but de démonétiser cette excellente Munich, mère des indigestions. Seulement, cela ne suffit malheureusement pas pour prouver que la bière allemande seule fait vivre longtemps, les autres centenaires buvant autre chose. Chevreul, lui, ne boit que de l'eau. Un autre centenaire français, en revanche, a bu du vin toute sa vie, — et beaucoup, — mais ne fume pas. Celui que l'on a trouvé en Flandre boit de l'uitzet et fume comme un Turc; et ainsi de suite; chacun ayant nécessairement ses petites habitudes particulières, ce qui prouve qu'il n'y a pas de régime spécial conduisant au centenaire.

Chose étonnante, les industriels ingénieux qui remplissent les journaux de leurs réclames, déguisées en faits divers, n'ont pas encore songé à exploiter les centenaires. Il y a là cependant une veine qui n'échappera pas longtemps à l'attention desdits industriels et nous pouvons nous attendre à lire bientôt dans les feuilles publiques des articles dans ce goût-ci :

Encore un Rival de Chevreul.

Un de nos collaborateurs, voyageant dans le Calvados, a eu l'occasion de se trouver à table, dans une auberge du village de X..., avec un vieillard âgé de 105 ans.

Non seulement ce rival de Chevreul se porte admirablement, mangeant et buvant comme quatre, mais, l'an dernier, il s'est décidé à se marier; il a épousé une jeune fille de dix-huit ans, laquelle est, aujourd'hui, dans une position intéressante. Notre collaborateur ne pouvait croire à une pareille vitalité chez un vieillard. Mais le centenaire lui donna le secret de son étonnante vieillesse, en lui confiant que, depuis plusieurs années, il ne cessait de prendre, chaque jour, de cet excellent *Rob Lechaux*, que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

En attendant que nous en arrivions à cette belle application du centenarisme aux spécialités pharmaceutiques, les centenaires fournissent des arguments aux membres et aux adversaires des sociétés de tempérance.

Quand le centenaire ne boit que de l'eau, les premiers triomphent. En revanche, quand le centenaire se pique le nez les seconds jubilent.

Une discussion bien intéressante a surgi, dernièrement, à ce sujet, entre un fumeur obstiné et un membre de la Société contre l'abus du tabac.

— Mais, enfin disait le fumeur, reconnaissiez donc la fausseté de vos théories. M. Chevreul a fumé toute sa vie et il a cent ans.

— Qu'est-ce que cela prouve? répondit alors l'autre sans sourciller, s'il n'avait pas fumé, il en aurait peut-être aujourd'hui cent vingt-cinq!

CLAPETTE.

Bataillons scolaires.

Un partisan des bataillons scolaires — aussi ignorant que mal embouché — nous adresse, à l'occasion de quelques plaisanteries faites par nous sur les gosses armés, l'aimable communication que voici :

* Encore quelque charges comme celle-ci les patronages catholiques seront bien content de vous et votre *cousset* sera bien garni car il vous *paye* bien n'est pas pour devoir les patronner si bien.

Nous avons respecté l'orthographe de notre correspondant, nous doutant que nous n'aurions pas autre chose à respecter dans un olibrius qui cultive l'injure anonyme.

Nous ferons même remarquer à notre aimable correspondant qu'en nous adressant son épître sous le couvert d'un journal et en l'affranchissant simplement avec un timbre d'un centime, il commet un vol vis-à-vis de la poste. Il est vrai qu'un homme possédant une orthographe aussi extraordinaire ne doit pas avoir une nombreuse correspondance — ce qui explique son ignorance des tarifs d'affranchissement.

On pense bien, au surplus, que les injures anonymes de ce *scolaireux* nous laissent froid. Si nous en parlons, c'est simplement parce qu'elles nous fournissent l'occasion de dire, une fois pour toute, ce que nous pensons de cette institution autour de laquelle on a fait, en ces derniers temps, beaucoup trop de bruit.

Et nous dirons notre opinion (en termes clairs et nets).

Nous trouvons que les bataillons scolaires constituent une mauvaise institution :

1° Parce que, grâce à cette innovation, au lieu d'élever les enfants dans des idées

de fraternité, on leur montre, au contraire, la guerre comme une chose naturelle inévitable;

2° Parce, loin de faire naître chez les enfants la conviction que les plus intelligents, les plus travailleurs sont les plus dignes d'estime, on leur fait attacher de l'importance aux panaches et aux galons en créant une hiérarchie de caporaux et de sous-officiers parmi ces moutards;

3° Parce qu'on leur fait croire que cette absurdité « l'obéissance passive » est une chose juste;

4° Enfin, parce que ces exercices ne seront plus d'aucune utilité pour les enfants à l'âge où ils devront être soldats pour la bonne raison qu'ils auront tout oublié dans quelques années.

Voilà !
Que, un an, par exemple, avant le tirage au sort, on initie les jeunes gens à l'exercice, cela peut s'admettre, mais que l'on détourne les enfants de leurs études, voilà ce que nous n'admettons pas.

Or, entre deux choses, l'une amusante pour eux, l'autre aride, les enfants n'hésiteront pas. Quand ils auront leurs idées militaires en tête ils ne songeront guère à leurs leçons et les exercices à la baïonnette seront de beaucoup préférés par eux aux exercices de français et d'arithmétique.

Or, comme nous estimons, nous, qu'il est plus important pour un homme de savoir bien calculer que de savoir manier un fusil, nous demandons qu'on laisse les enfants à leurs études au lieu d'en faire de petits soldats, fiers de leur uniforme, entichés de leurs grades — et qui fument la pipe comme des vétérans.

Qu'on en fasse de braves citoyens, de bons ouvriers; quand ils ont fini leurs leçons qu'on les laisse jouer, mais qu'on en finisse avec cette mauvaise plaisanterie consistant à exhiber comme des phénomènes des gamins jouant au soldat et à encombrer les journaux du récit des faits et gestes de moutards — qui tirent évidemment vanité de l'importance que le public veut bien leur accorder.

Voilà ce que nous avons à dire à notre anonyme correspondant. Quant à son insinuation relative à de prétendus subsides à nous octroyés par les catholiques afin de nous décider à attaquer les bataillons scolaires, nous la trouvons simplement cocasse, pour la bonne raison que nous ne parvenons pas à deviner ce que le libéralisme et le cléricisme viennent faire là dedans.

La Gazette de Liège n'aime pas les bataillons scolaires, il est vrai, mais le Journal de Liège ne les adore pas non plus, à en juger par son compte-rendu de l'expédition de Verviers; d'ailleurs, quand une idée nous paraît juste, nous la défendons sans nous préoccuper de savoir si les catholiques la trouvent bonne ou mauvaise.

Notre correspondant peut en être convaincu.

Et comme post-scriptum nous ajouterons cet avis à son adresse: c'est que, dorénavant, nous ne nous occuperons plus des missives qu'il pourrait encore nous envoyer, l'opinion des imbéciles — libéraux ou catholiques — nous étant absolument indifférente. CLAPETTE.

L'emploi des eaux destinées à rendre aux cheveux leur couleur primitive, peut avoir de graves inconvénients: Toutes les eaux contenant un dépôt blanc jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive, sans jamais nuire. Elle enraye la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie. 5 francs le flacon, pharmacie de la Croix Rouge, de L. Burgers, 46, rue du Pont-d'He, Liège.

Fantaisies macabres.

Il n'a rien de folichon mon titre. Aussi ne conseillé-je point aux personnes qui frémissent vite de lire cette chronique. Nous n'entrerons pas dans les catacombes, nous ne jouons pas aux osselets avec des têtes de morts, mais la gaîté qui régnera tout le long de cet article ressemblera un peu à celle du fossoyeur d'*Hamlet*. Il y a de quoi avoir la chair de poule — jusqu'à l'éternité.

Si je me suis hasardé à l'écrire, c'est pour montrer aux jeunes gens avides de célébrité à quoi ils tendent et où l'amour de la vaine gloire peut les conduire. C'est à dire ceci: Se voir découpés en petits morceaux après leur mort!

Jusqu'ici, comment avons-nous compris la façon d'honorer nos célébrités quand elles étaient mortes?

Nous les avons photographiées et portraiturees. Nous leur avons élevé des bustes et des statues en marbre ou en bronze. Nous leur avons consacré des brochures émus ou des propos en vers. Pour perpétuer leur souvenir, ils ont même eu cette chance, les disparus, d'avoir des tombes et des mausolées extraordinaires.

Il restait une dernière façon de les honorer.

Les Américains l'ont trouvée. Très simple, la manière. Vous allez en juger.

Quand une célébrité meurt à l'hôpital, — ce qui se voit tous les jours (car être célèbre n'implique pas qu'on est doré sur toutes les coutures), — que font les carabins!

Ils prennent ladite célébrité, lui font une autopsie en règle, mais de façon à ne pas abîmer la peau. Une fois le mort enterré,

ils envoient la peau au tanneur, qui la tanne, tanne et, après l'avoir bien tannée, la leur rend belle et sèche comme un parchemin. Alors les médecins la coupent en morceaux et la distribuent ainsi taillée à leurs amis et connaissances, ainsi qu'aux admirateurs du défunt?

Vous frémissez. Vous dites: ce n'est point vrai!

J'ai des preuves à l'appui, madame, je ne m'embarque jamais sans preuves.

Une célébrité d'un genre spécial, une ancienne du bataillon de Cythère, Emma Jacobs qui, après avoir été plus d'un quart de siècle la coqueluche du Tout-Philadelphie, est venue échouer à l'hôpital à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, — a subi le martyre du tan après sa mort. Et sa peau doit être actuellement en train d'orner les chambres de ses adorateurs.

Il n'est point nécessaire d'ailleurs d'être une arrière-garde de la vieille garde pour avoir un tel honneur; il paraît (et c'est un journal américain qui l'affirme) que toutes les célébrités finissant à l'hôpital ont le même sort.

Eh bien! si après cela il se trouve des gens qui veulent atteindre encore à la célébrité, c'est qu'ils ont du courage, les enrégés! Tous les jours l'anglomanie gagne du terrain. Comme on nous refuse toujours la crémation, il y a bien des chances pour que la mode américaine s'imprime chez nous. Gare à vos peaux, hommes célèbres!

Il est de mode parmi les étudiants en médecine de boire volontiers du champagne dans les crânes et de décorer leurs chambres de fémurs et de tibias.

S'il m'est permis d'invoquer un souvenir personnel, j'avouerai que moi-même, à l'âge tendre où je croyais que « pour faire de la littérature » il était nécessaire de s'ingurgiter du haschich et de porter les cheveux dégingolant sur le collet de l'habit — j'ai sacrifié à cette mode. Dans une chambre tendue de draperies noires et semée de larmes d'argent, nous nous réunissions, plusieurs amis et moi, et, tendant un crâne à un jeune chasseur loué pour la soirée, nous nous écriions avec le geste le plus romantique possible:

« Verse dans la coupe profonde! »

Et nous buvions du punch dans ces crânes, nous nous grisions de punch. Des orgies à deux francs par tête — non compris les crânes — car j'ai appris plus tard qu'ils étaient en carton-pâte et que notre hôte se ruinait dans ses achats.

Mais il y a des étudiants — des jeunes, je le veux bien — qui en sont restés à ces romantiques pratiques et boivent dans des crânes « vrais ». Que serait-ce (ô Hippocrate, protège les hommes célèbres!) le jour où non seulement ils auraient les crânes, mais ils auraient aussi les peaux!

— Tiens, cette blague-là, tu vois! eh bien! mon vieux, c'est le cuir d'un poète!

— Et ce portefeuille, fleur-moi ça! Tu crois qu'il sort de chez Klein? C'est le dos d'une vieille femme galante.

— Ce porte-cigarettes, c'est la poitrine d'un ancien ministre!

Ça n'est pas arrivé, mais ça peut venir. Et la perspective n'est pas gaie — de voir notre cuir faire prime parmi les maroquinières.

Aussi n'ai-je plus qu'un souci: vivre dans l'obscurité la plus complète.

A propos de Paul de Kock, que j'ai trop sévèrement jugé, paraît-il, un lecteur assidu du romancier m'a soubaîté le quart de la notoriété que ce dernier possédait. Aujourd'hui, je n'en veux plus même le dixième. Et, si mon correspondant veut bien se révéler, je signerai dorénavant mes articles de son nom.

AUGUSTE GERMAIN.

Théâtre Royal de Liège

Direct.: PAUL VERELLEN.

Bur. à 7 0/0 h. — (o) — Rid. à 7 1/2 h.

Samedi 2 octobre 1886 et jours suivants

La Perichole, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de H. Meilbac et L. Halévy, musique de J. Offenbach. A 9 h. 3/4, la célèbre compagnie LES LAURIL-AURIPS (des théâtres du Châtelet, de l'Eden, de Paris; de Drury Lane, de Londres; de l'Eden, de Bruxelles, composée de 8 personnes).

Sur les Toits, pantomime-féerie à grand spectacle, montée avec le matériel complètement remis à neuf de l'Eden-Théâtre de Bruxelles.

Prix des places :

EN SEMAINE : Baignoires, fr. 4.00; Fauteuils et 1^{res} loges, fr. 3.50; Stalles, fr. 3.00; Parquet, fr. 2.00; Parterre et secondes loges, fr. 1.50; Galerie des secondes, fr. 1.50; Troisièmes loges, fr. 1.00; Amphithéâtre, 35 centimes.

LES DIMANCHES ET LUNDIS : Baignoires, fr. 4.50; Fauteuils et premières loges, fr. 4.00; Stalles, fr. 3.50; Parquet, fr. 2.00; Parterre et secondes loges, fr. 1.50; Galeries des secondes, fr. 1.50; Troisièmes loges, fr. 1.00; Amphithéâtre, 50 centimes.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth

Bur. à 6 1/2 h.

Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 3 Octobre

Mario Jeanne ou la Femme du peuple, drame populaire en 5 actes et 6 tableaux. On finira par **Un Duel**, s. v. p. comédie nouvelle en 3 actes.

A la Croix Rouge

Chaque année, à l'approche de l'hiver, il arrive de nombreux accidents qui occasionnent souvent la MORT aux personnes atteintes de HERNIES. Cela tient à ce qu'elles portent de mauvais bandages achetés dans des maisons qui n'offrent aucune garantie et qui ne doivent leur recommandation qu'aux commissions ou bénéfices qu'elles donnent.

Tous docteurs, médecins qui tiennent à ce que leurs clients soient bien soignés recommandent la

MAISON VINCENT

bandagiste-spécialiste-orthopédiste

rue Sur-Meuse, 1, Liège

Une Dame est attachée à la Maison.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Institut POSTULA

Préparation aux examens d'admission aux **Ecoles spéciales de l'Etat**. Rentrée 5 octobre. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur, M. HENRI POSTULA, rue Chevaufosse, n° 11, Liège.

La librairie Georges

(Vente et location de livres nouveaux)

Rue de la Cathédrale, 60, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

J.-D. HANNART & C^e

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de Vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 -- rue Nationale -- 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

LES REPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT INCROYABLE!



Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S'-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AIGUILLES**. Montres en acier bruni, émaillé, chrysole, à jeu dit *Roulette* à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante. Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures. Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.

Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinave-d'Ile, 26.

Plateaux, berceaux pour asperges, fraisières nouveau modèle. Prix exceptionnels de bon marché.

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile.

Excell. remède contre lumbago-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile, Liège.

Monsieur PAPY, hôtelier, place du Théâtre, à Liège, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que depuis le 1^{er} juillet son établissement est transféré rue Haute-Sauvinière, 2, et prendra le nom d'**Hôtel des Deux Fontaines**. On y trouvera tout le confortable désirable. Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte à 1 heure. Téléphone, sonnerie électrique. Chambres pour voyageurs et familles.

SPECIALITE :

MALADIES DE LA PEAU et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER
Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège
CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

PUBLICITE

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Prodeur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Éluve, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Prodeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collections. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Prodeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le *jeudi soir* au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

Case à Louer

S'adresser par écrit à l'Administration

MAISON DES TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

Aux Touristes et Chasseurs

CHOIX IMMENSE DE

CHAPEAUX FOULARD

Futre extra fin

Valeur réelle 10 à 20 francs

3 fr. 60

VOIR les ÉTALAGES

C'est incroyable !!!

LE Bulletin mensuel des Tirages

PUBLIÉ PAR

Charles MÉDARD, changeur

Rue de Bex, 7, (près de l'Hôtel-de-Ville)

Paraît tous les 1^{er} du mois et renseigne

TOUS les TIRAGES

Abonnement :

50 centimes 5 centimes
p^r an, franco domicile le numéro

Marque de fabrication

SPECIALITE de CARTOUCHES de CHASSE

Arrivant toutes chargées d'Angleterre



DÉPÔT : A. de LAMBERT

20 - RUE SUR-MEUSE - 20

LIÈGE

Crémérie de la Sauvinière

BOULEVARD DE LA SAUVINIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Notes et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maestricht.

PIRARD-GROSJEAN

Sucre déc., 1/2 kil.	0.50
Miettes candi, 1/2 k.	0.55
Amidon Royal	0.40
Jambon ex.	0.65
Saindoux Wilcox	0.55
Riz depuis	0.12
Pommes coupées	0.30
Prunes Bosnie	0.40
Moka torréfié	0.65
Java torréfié	0.90
Préanger torréfié	1.20
Beurre art. n° 1	0.65
Sirop de poires	0.35
Cannelle bâton	2.25
Liqueur depuis	0.90
Deymann	1.85
Bon Bordeaux	0.70
Savon vert	0.16
id. blanc	0.17
id. le tonnelet	4.40
Sel de soude	0.04
Lard de Hollande	0.55
Fécule, 1 ^{re} qualité	0.18
Genièvre, depuis	0.90
Rolles, 1 ^{re} qualité	1.10
Bougies,	0.35 et 0.40
Huile colza, litre	0.70

Fabrique de pains d'épices et Confiserie

ÉPICERIE GÉNÉRALE
PIRARD-GROSJEAN
Liège, 2, Pied du Pont des Arches, 2, Liège

Pied du Pont des Arches, 2, Liège.



MARIER SA FILLE

Café de la Bécasse

Grand comptoir à l'instar de Bruxelles

Rue Léopold, 12, Liège

(En face de la maison F. THIÉRY et C^o)

Café mazagran, 15 centimes. — Vin chaud, 10 centimes. — Bières. — Vins par verres. — Liqueurs. — Sardines, 10 centimes; avec pain, 15 centimes.

Le petit pot liégeois

à l'instar de la porte S'-Denis, de Paris

AVIS A MM. LES CHASSEURS

FABRIQUE D'ARMES

DE

A. GODEFROID

7, Rue de l'Université, 7 (en face du Passage)

LIÈGE

Spécialité de fusils de chasse à percussion centrale et Lefauchaux; fusils Hammerless; fusils spéciaux pour les tirs aux pigeons à forage cylindrique, Chock bored, ou médium Chock; carabines de chasse et de tir de différents systèmes; express-rifle; carabines Flobert de salon et de précision; pistolets de combat, d'arçon et de précision; revolvers de tous systèmes; articles de chasse et de tir; spécialité de cartouches chargées; munitions de tous genres; échange d'armes; réparations; articles d'escrime au complet.

N.-B. — Toute arme vendue est garantie sur facture.